

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
de la Jeunesse et des Sports
Département de la Jeunesse et des Sports



Direction des Ressources Humaines

المملكة المغربية
وزارة الثقافة
والشباب والرياضة
قطاع الشباب والرياضة

مديرية الموارد البشرية

Indicateurs RH

Département de la Jeunesse et des Sports

DECEMBRE 2020

Table des matières

1	Taux de fonctionnaires par genre H/F :.....	2
2	Taux de fonctionnaires par service H/F:.....	3
3	Taux de fonctionnaires par régions H/F :	5
4	Taux de fonctionnaires par grades H/F :	7
5	Taux d'encadrement H/F :.....	9
6	Taux des femmes responsables :.....	10
7	Taux de fonctionnaires par programmes H/F :	12
8	Taux de fonctionnaires au niveau central par Directions H/F :.....	14
9	Taux de fonctionnaires par SEGMA H/F :	16
10	Âge moyen H/F :	18
11	Pyramide des âges H/F :	19
12	Ancienneté moyenne H/F :	20
13	Pyramide des anciennetés H/F :.....	21
14	Projection des départs à la retraite pour les dix prochaines années H/F :	22
15	Projection des départs à la retraite par grades pour les dix prochaines années :	23

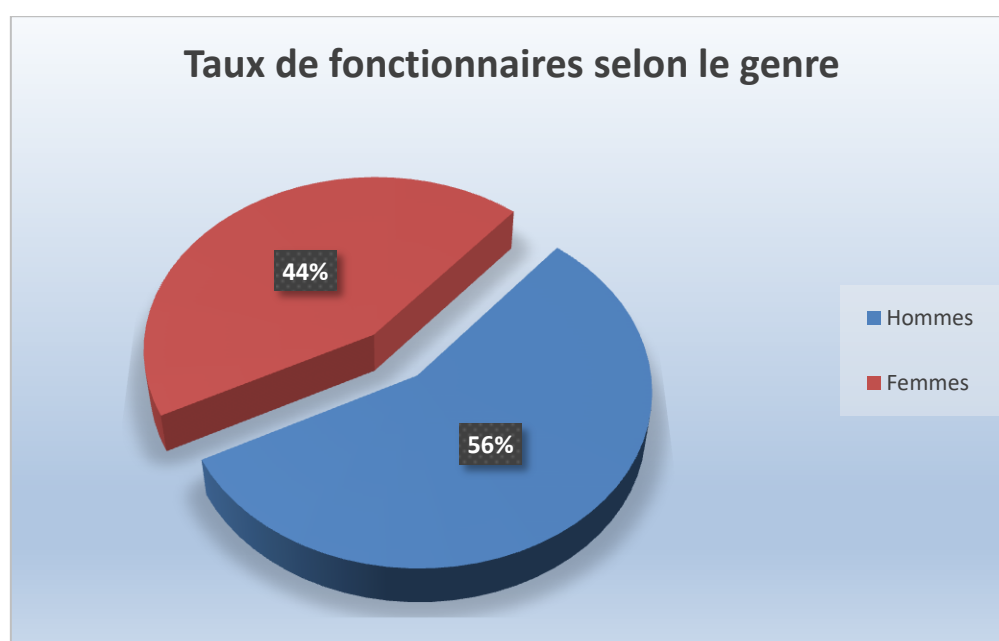
INDICATEURS RH

Département de la Jeunesse et des Sports

-2020-

1 Taux de fonctionnaires par genre H/F :

Genre	Hommes	Femmes	Total
Effectifs	1905	1476	3381

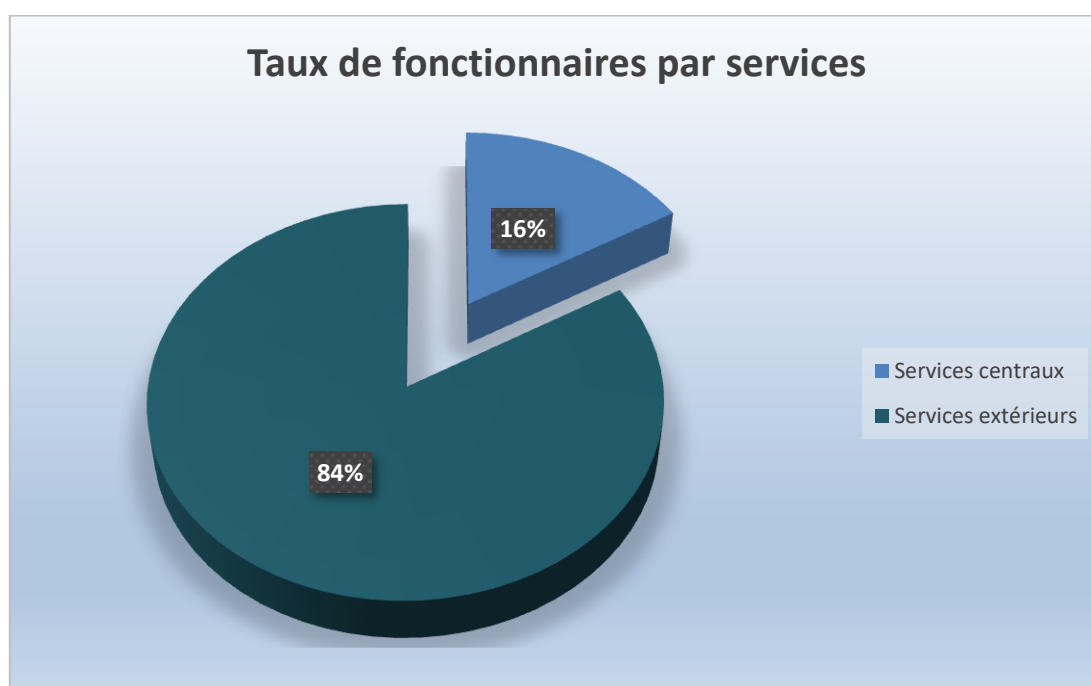


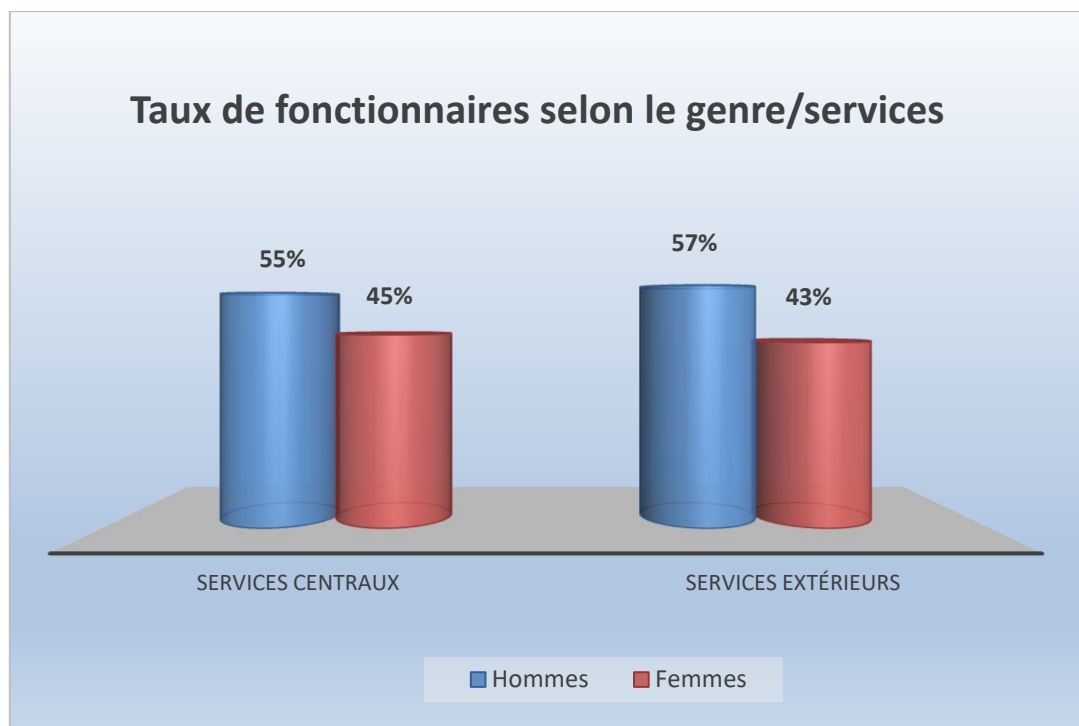
L'effectif du Département de la Jeunesse et des Sports a atteint, en 2020, un nombre de 3 381 fonctionnaires, avec un taux de féminisation élevé à 44%. Ce qui renforce la trajectoire ascendante de l'adoption de l'approche genre dans les actions de recrutement.

Ainsi, l'analyse de sa structure sous le prisme du genre permet d'avoir une appréciation sur le capital humain dont dispose le département.

2 Taux de fonctionnaires par service H/F:

<i>Services</i>	<i>Effectifs</i>		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Services centraux</i>	305	251	556
<i>Services extérieurs</i>	1600	1225	2825
<i>Total</i>	1905	1476	3381





L'analyse de la répartition des effectifs du Département de la Jeunesse et des Sports par services au titre de l'année 2020, montre une concentration de près de 84% de ces effectifs au niveau des services extérieurs, contre seulement 16% des fonctionnaires dans les services centraux.

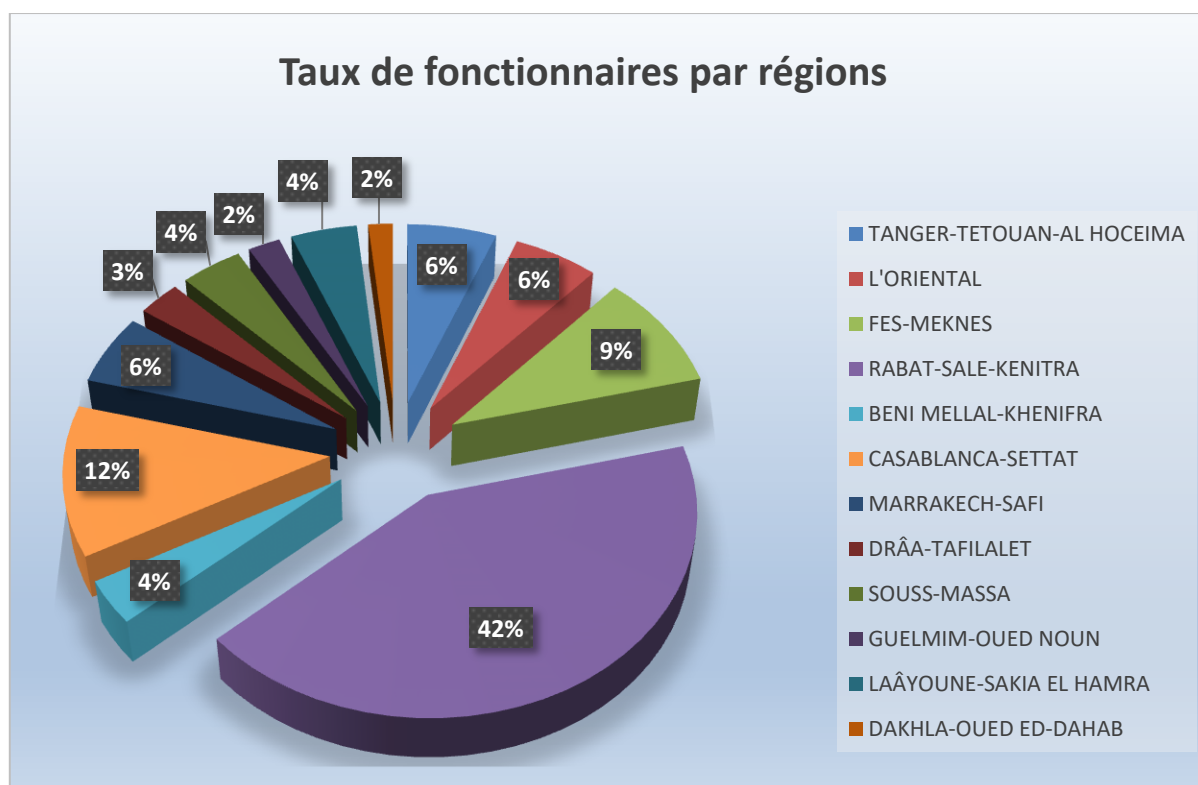
En outre, L'analyse de la répartition genre par services révèle une légère disparité entre les différents services du Département ; soit un taux de féminisation plus élevé au niveau central (45%) relativement aux services extérieurs (43%).

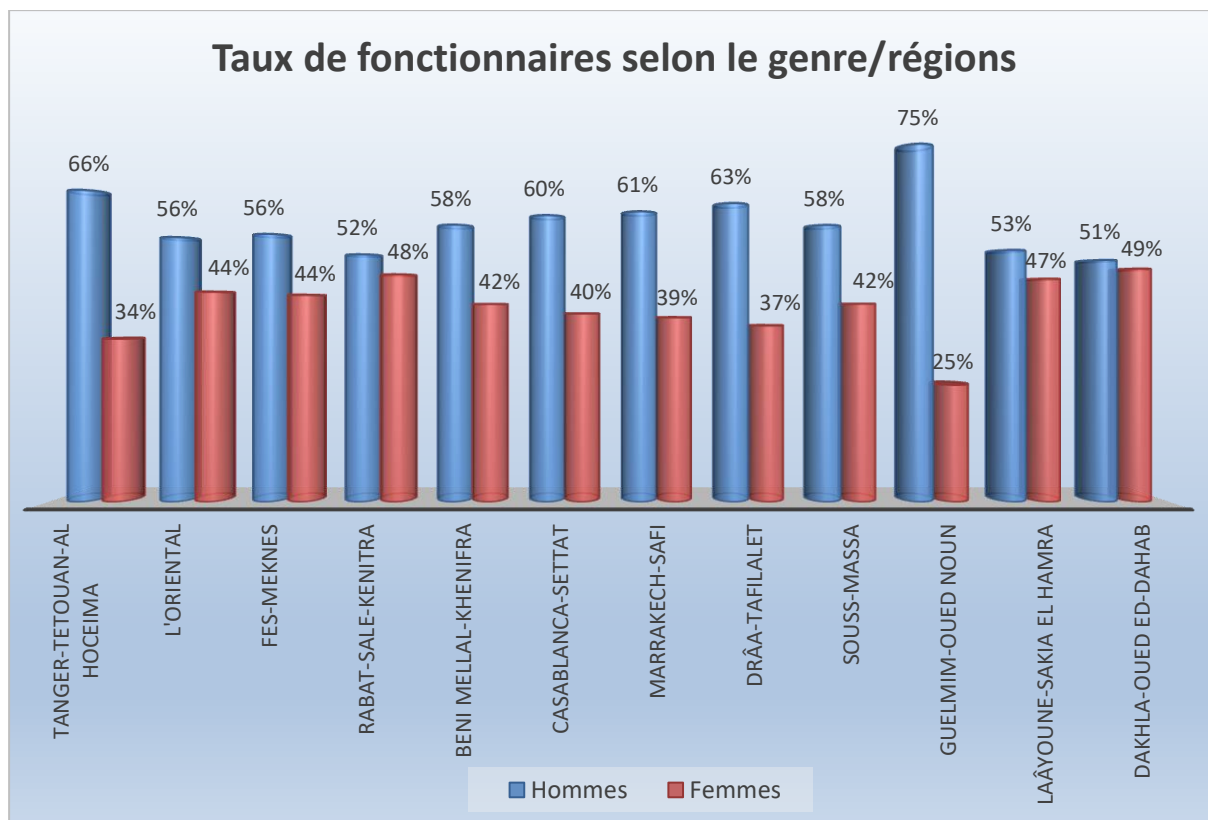
En effet, Ces répartitions des fonctionnaires selon les services/genre permettent de tirer les principales conclusions suivantes :

- La déconcentration au niveau des ressources humaines du Département et leur grand déploiement au niveau des services extérieurs par rapport aux services centraux.
- La répartition genre au niveau central est plutôt équilibrée qu'au niveau des services extérieurs.

3 Taux de fonctionnaires par régions H/F :

<i>Régions</i>	<i>Effectifs</i>		
	Hommes	Femmes	Total
TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA	132	69	201
L'ORIENTAL	107	85	192
FES-MEKNES	181	140	321
RABAT-SALE-KENITRA	745	685	1430
BENI MELLAL-KHENIFRA	70	50	120
CASABLANCA-SETTAT	248	163	411
MARRAKECH-SAFI	118	75	193
DRÂA-TAFILALET	61	36	97
SOUSS-MASSA	81	58	139
GUELMIM-OUED NOUN	55	18	73
LAÂYOUNE-SAKIA EL HAMRA	79	70	149
DAKHLA-OUED ED-DAHAB	28	27	55
TOTAL	1905	1476	3381





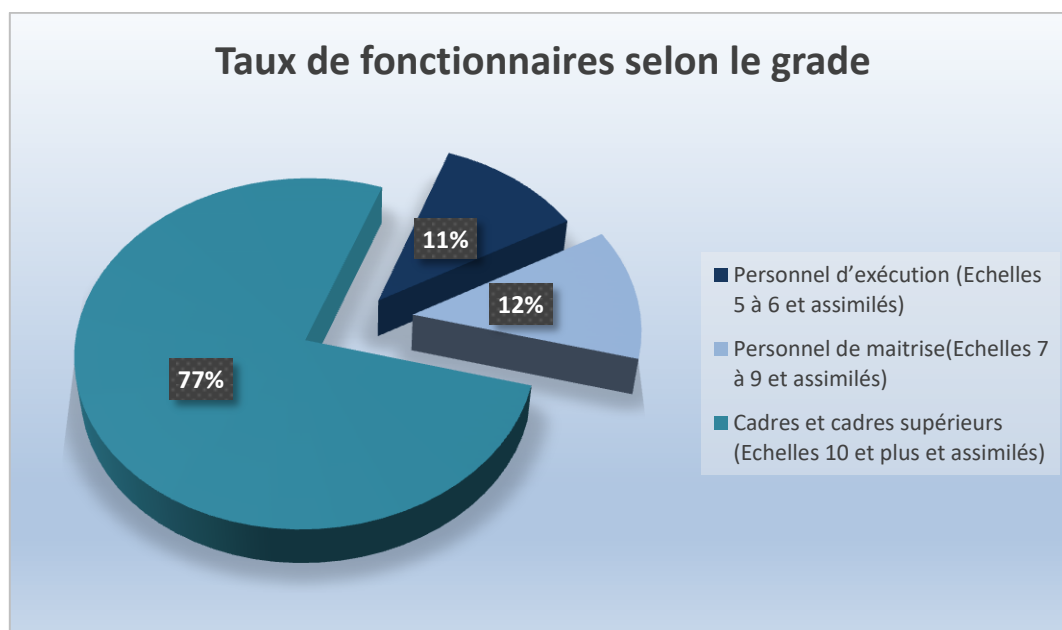
La répartition actuelle des fonctionnaires du Département de la Jeunesse et des Sports par région fait apparaître de grandes disparités, en effet et selon le découpage régional du Royaume, 81% du personnel du Département est concentré dans six régions. La région de Rabat–Salé–Kénitra est la première en termes d’effectif des fonctionnaires (42%), suivie de la région de Casablanca–Settat (12%), de Fès–Meknès (9%) et de chacune des régions de Tanger–Tétouan–Al Hoceima, de l’Oriental et de Marrakech–Safi avec un taux égal à 6%.

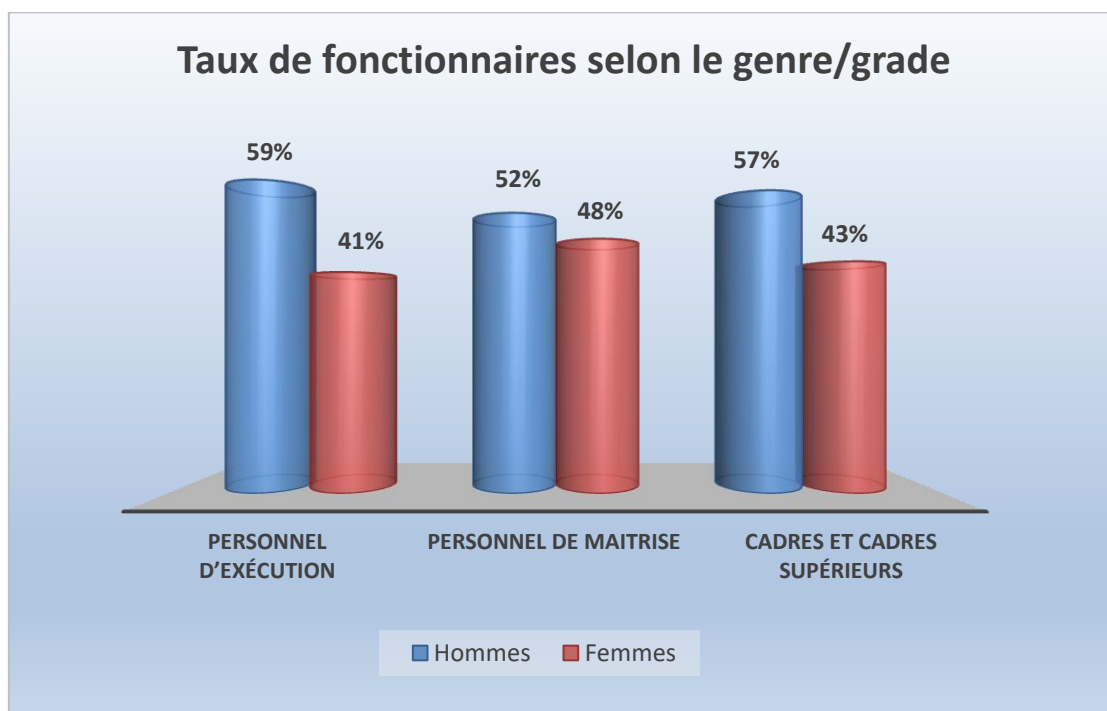
Quant à la répartition genre dans les différentes régions, il a été constaté à partir du graphique ci-dessus des fluctuations remarquables du taux de féminisation d’une région à une autre, allant d’une valeur maximale égale à 49% pour la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab, suivie des régions de Rabat-Salé-Kénitra et de Laâyoune-Sakia El Hamra avec respectivement 48% et 47%, jusqu’à atteindre une valeur minimale égale à 25% pour la région de Guelmim-Oued Noun.

Ces disparités entre les régions en termes de répartition des ressources humaines posent la question sur la capacité de ces effectifs d’assurer la gestion des services administratifs destinés à une population en pleine mutation économique et sociale.

4 Taux de fonctionnaires par grades H/F :

Echelles/Grades	Effectifs		
	Hommes	Femmes	Total
Personnel d'exécution (Echelles 5 à 6 et assimilés)	224	158	382
Personnel de maîtrise (Echelles 7 à 9 et assimilés)	217	197	414
Cadres et cadres supérieurs (Echelles 10 et plus et assimilés)	1464	1121	2585
TOTAL	1905	1476	3381



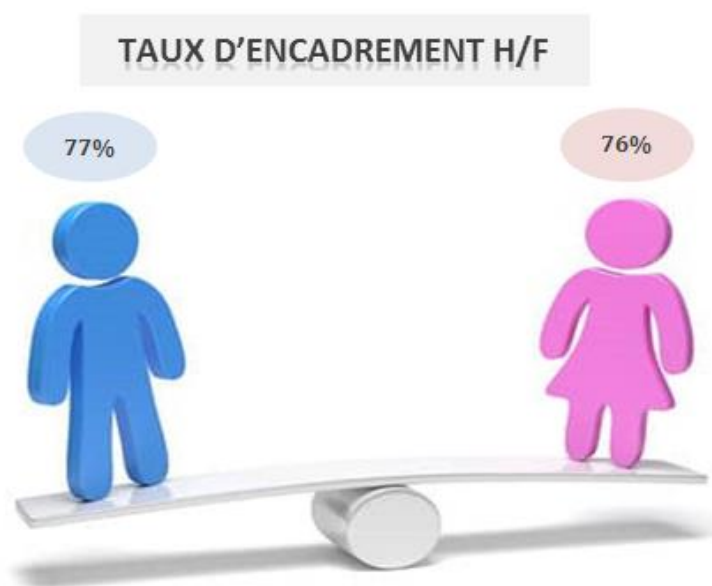


La structure de l'effectif des fonctionnaires du Département de la Jeunesse et des Sports par groupe d'échelles/grades est marquée par une prépondérance de la catégorie des cadres et cadres supérieurs (échelle 10 et plus), avec un taux de 77%. Quant aux effectifs du personnel de maîtrise (échelles 7 à 9) et du personnel d'exécution (échelles 5 et 6), ils se sont stabilisés respectivement aux alentours de 12% et de 11% de l'effectif total.

S'agissant de la répartition genre pour chaque groupe d'échelles, le graphique ci-dessus montre clairement une certaine disparité entre ces groupes. En effet, la catégorie du personnel de maîtrise (échelles 7 à 9) représente un taux de féminisation plus élevé à hauteur de 48%, suivie de la catégorie des cadres et cadres supérieurs (échelle 10 et plus) avec près de 43%, et dans un dernier lieu la catégorie du personnel d'exécution (échelles 5 et 6) avec un taux égal à 41%.

5 Taux d'encadrement H/F :

	<i>Taux d'encadrement</i>
Hommes	77%
Femmes	76%
TOTAL	76%

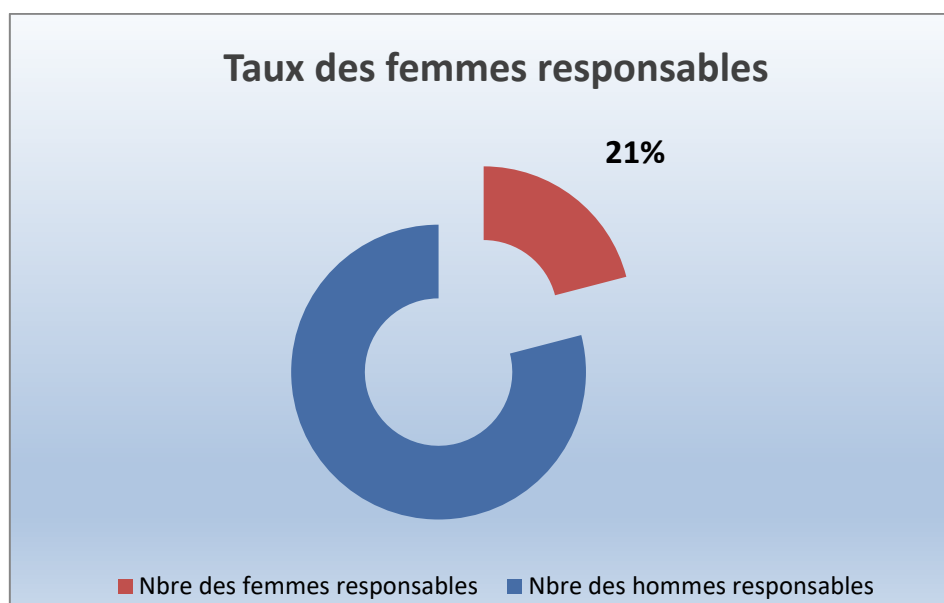


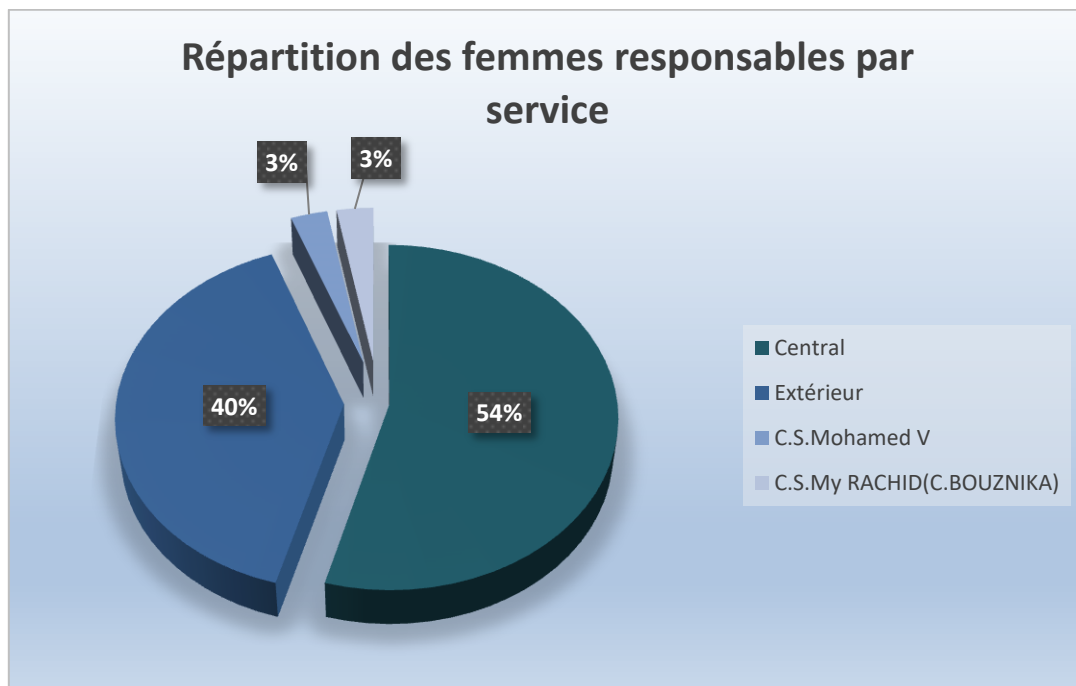
Le taux d'encadrement au sein du Département de la Jeunesse et des Sports reste toujours important avec environ 76% dans le total, aussi bien chez les hommes (77%) que chez les femmes (76%).

En effet, la représentativité féminine ainsi que celle des hommes est fortement concentrée dans la catégorie des cadres et cadres supérieurs.

6 Taux des femmes responsables :

<i>Nombre de femmes responsables</i>	35
<i>Nombre de postes de responsabilité occupés</i>	167
<i>Taux des femmes responsables</i>	21%



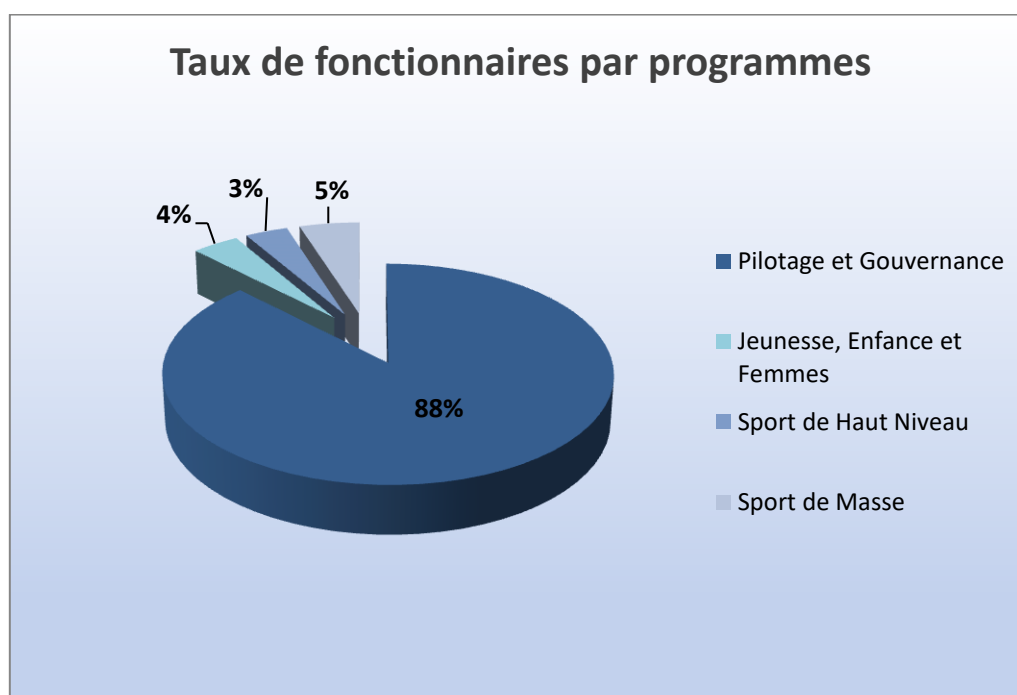


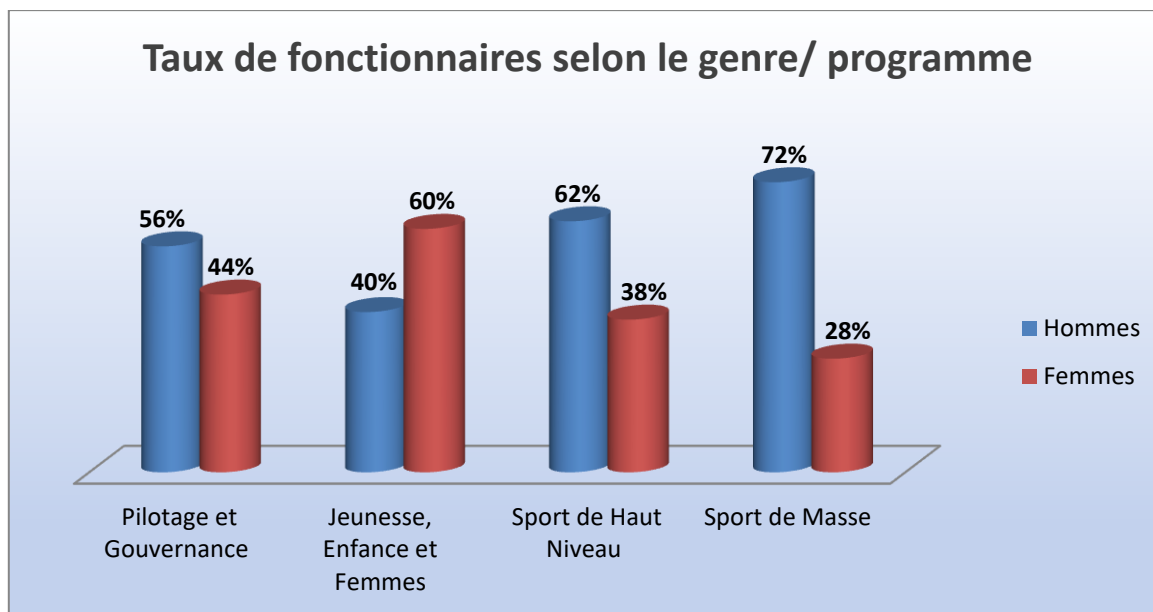
Aux termes de l'analyse de la répartition genre des postes de responsabilité au niveau du Département de la Jeunesse et des Sports, on constate que le taux des femmes responsables s'est élevé aux alentours de 21% des postes de responsabilité occupés, soit de 35 postes occupés par des femmes parmi 167 postes.

En outre, la répartition de ces femmes responsables par service permet de conclure une certaine concentration de ces dernières au niveau central avec un taux près de 54%, suivi des services extérieurs avec environ 40% des femmes responsables, et dans un dernier lieu chacun du Complexe Sportif Mohamed V et Complexe Sportif Moulay Rachid avec un taux égal à 3%.

7 Taux de fonctionnaires par programmes H/F :

<i>Programmes</i>	<i>Effectifs</i>		
	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
29800 Pilotage et Gouvernance	1659	1305	2964
29801 Jeunesse, Enfance et Femmes	52	79	131
29802 Sport de Haut Niveau	74	45	119
29803 Sport de Masse	120	47	167
TOTAL	1905	1476	3381





Dans le cadre de ses attributions en matière d'élaboration et d'exécution de la politique gouvernementale dans le domaine de la jeunesse et des sports, de la protection de l'enfance et de la promotion féminine, le Département de la Jeunesse et des Sports dispose de quatre principaux programmes :

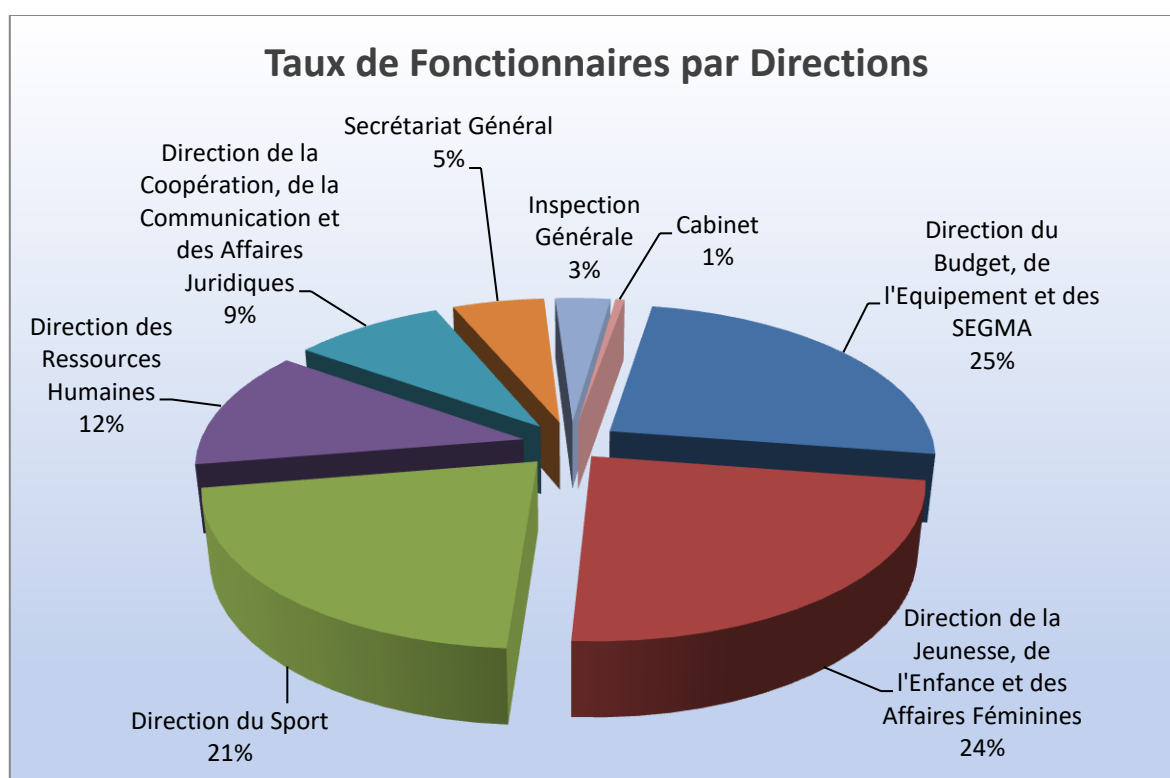
- Programme 800 : Pilotage et Gouvernance ;
- Programme 801 : Jeunesse, Enfance et Femmes ;
- Programme 802 : Sport de Haut Niveau ;
- Programme 803 : Sport de Masse.

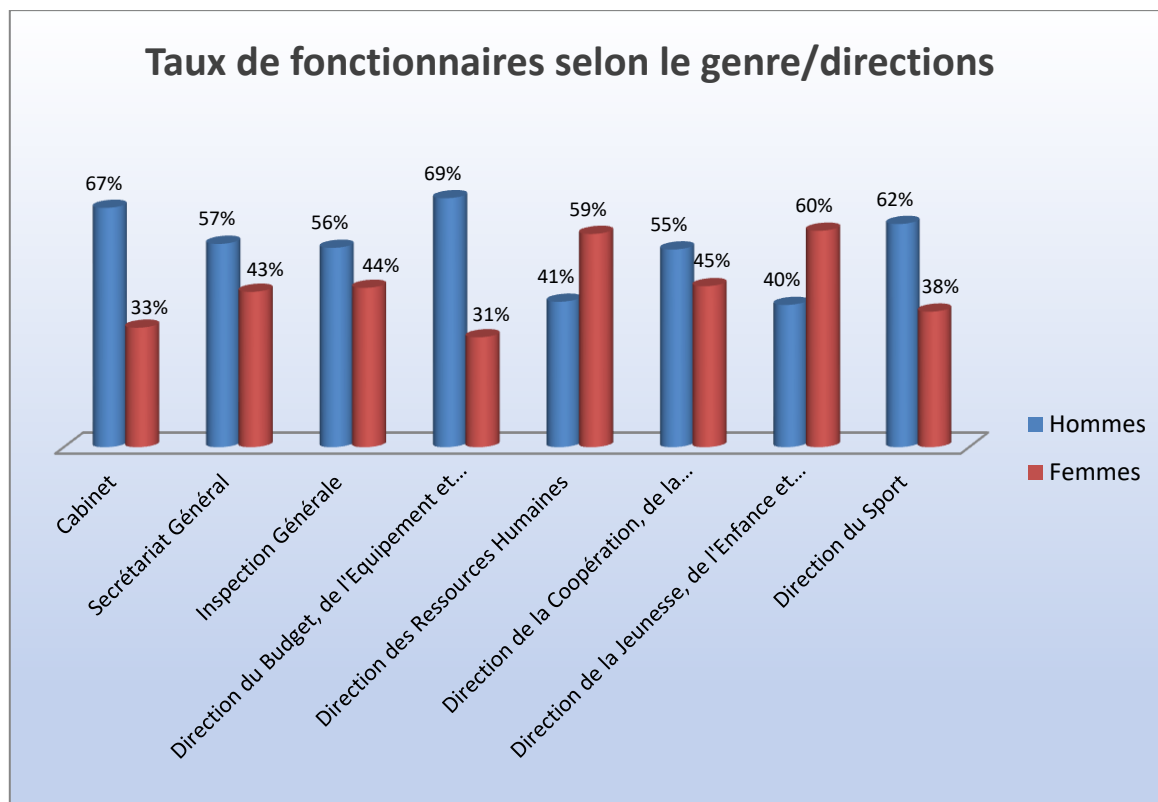
S'agissant de la répartition des fonctionnaires du Département de la Jeunesse et des Sports par ces programmes, on constate une forte concentration de l'effectif du personnel dans le domaine de pilotage et de gouvernance, soit d'un taux à hauteur de 88% de l'effectif total. Bien qu'au niveau des autres programmes (Jeunesse, Enfance et Femmes, Sport de Haut Niveau, Sport de Masse) les fonctionnaires ne représentent respectivement que 4%, 3% et 5% de l'effectif global.

Par ailleurs, l'analyse de la répartition genre des fonctionnaires du Département révèle une grande disparité d'un programme à autre. En effet, le programme « Jeunesse, Enfance et Femmes » est caractérisé par un taux de féminisation très élevé à hauteur de 60%, suivi du programme « Pilotage et Gouvernance » avec un taux de féminisation égal à 44%, puis le programme « Sport de Haut niveau » avec un taux égal à 38%. Et dans un dernier lieu, le programme « Sport de Masse » représente le taux de féminisation le plus faible avec environ 28% de l'effectif total.

8 Taux de fonctionnaires au niveau central par Directions H/F :

	Effectifs		
	Hommes	Femmes	TOTAL
Cabinet	2	1	3
Secrétariat Général	17	13	30
Inspection Générale	10	8	18
Direction du Budget, de l'Equipement et des SEGMA	95	42	137
Direction des Ressources Humaines	28	41	69
Direction de la Coopération, de la Communication et des Affaires Juridiques	27	22	49
Direction de la Jeunesse, de l'Enfance et des Affaires Féminines	52	79	131
Direction du Sport	74	45	119
TOTAL	305	251	556





Une certaine différence entre les composantes de l'administration centrale en termes de répartition du personnel du Département de la Jeunesse et des Sports est clairement illustrée par le graphique ci-dessus. En effet, la direction du Budget, de l'Equipement et des SEGMA absorbe la proportion des fonctionnaires la plus importantes (25%), suivi de la Direction de la Jeunesse, de l'Enfance et des Affaires Féminines (24%) et de la Direction du Sport (21%). Tandis qu'au niveau du Secrétariat Général, de l'Inspection Générale et du Cabinet, les fonctionnaires ne représentent respectivement que 5%, 3% et 1%.

Sous le prisme genre, on constate à partir du graphique ci-dessus que le taux de féminisation au niveau des différentes composantes de l'administration centrale connaît certaines fluctuations, allant d'une valeur maximale aux alentours des 60% pour la Direction de la Jeunesse, de l'Enfance et des Affaires Féminines et la Direction des Ressources Humaines, jusqu'à un taux de féminisation égal à 31% pour la Direction du Budget, de l'Equipement et des SEGMA.

9 Taux de fonctionnaires par SEGMA H/F :

S.E.G.M.A.

I.R.F.C.

C.S.Mohamed V

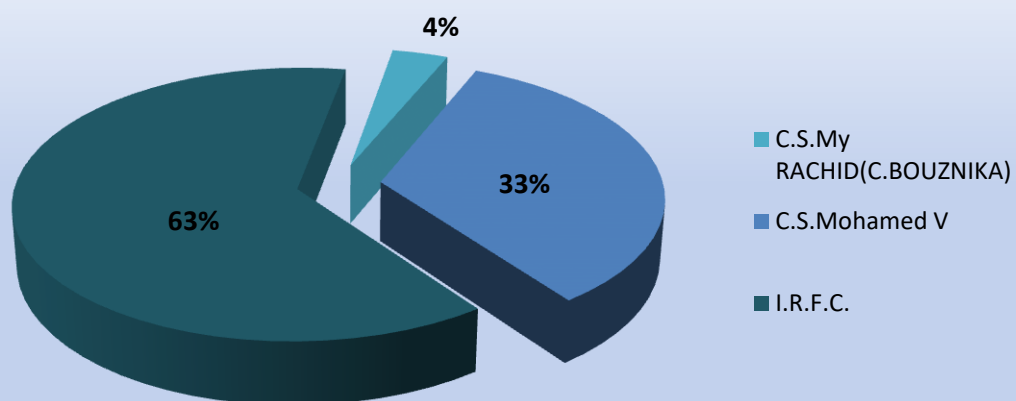
C.S.My RACHID(C.BOUZNIKA)

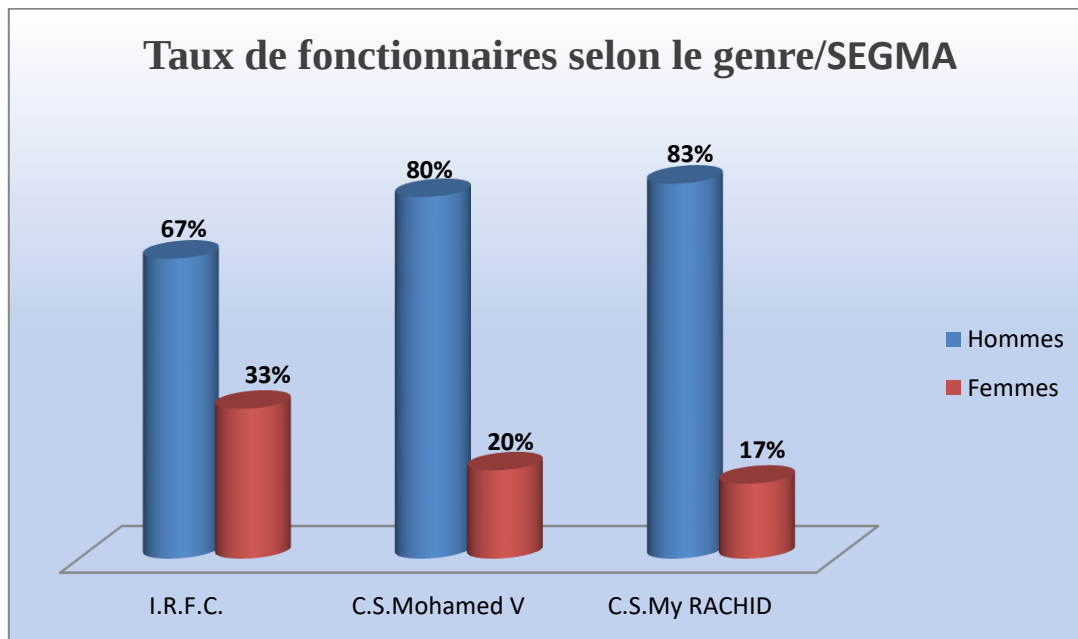
TOTAL

Effectifs

Hommes	Femmes	Total
70	35	105
45	11	56
5	1	6
120	47	167

Taux de fonctionnaires par SEGMA





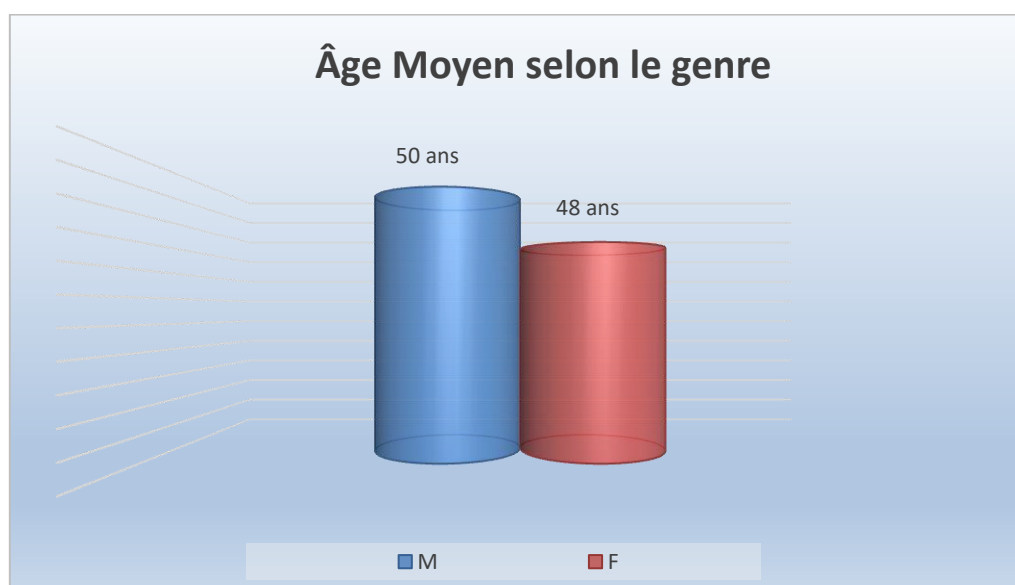
Les Services de l'Etat Gérés de Manière Autonome (SEGMA) relevant du Département de la Jeunesse et des Sports comprennent actuellement chacun de l'Institut Royal de Formation des Cadres (IRFC), du Complexe Sportif Mohamed V à Casablanca et du Complexe Sportif Moulay Rachid à Bouznika.

La répartition de l'effectif du Département relevant des SEGMA (165 fonctionnaires) est marquée par la prédominance des fonctionnaires de l'IRFC avec un taux à hauteur des 63% du total des fonctionnaires au niveau des SEGMA, suivi du Complexe Sportif Mohamed V avec près de 33%. Quant au Complexe Sportif Moulay Rachid, il n'absorbe que 4% des fonctionnaires des SEGMA.

Par ailleurs, la répartition genre dans les différentes composantes des SEGMA révèle certaines disparités. En effet, le taux de féminisation prend une valeur maximale au niveau de l'IRFC avec un taux aux alentours de 33%. Alors qu'au niveau des Complexes Sportifs Mohammed V et Moulay Rachid, le taux de féminisation est respectivement égal à 20% et 17%.

10 Âge moyen H/F :

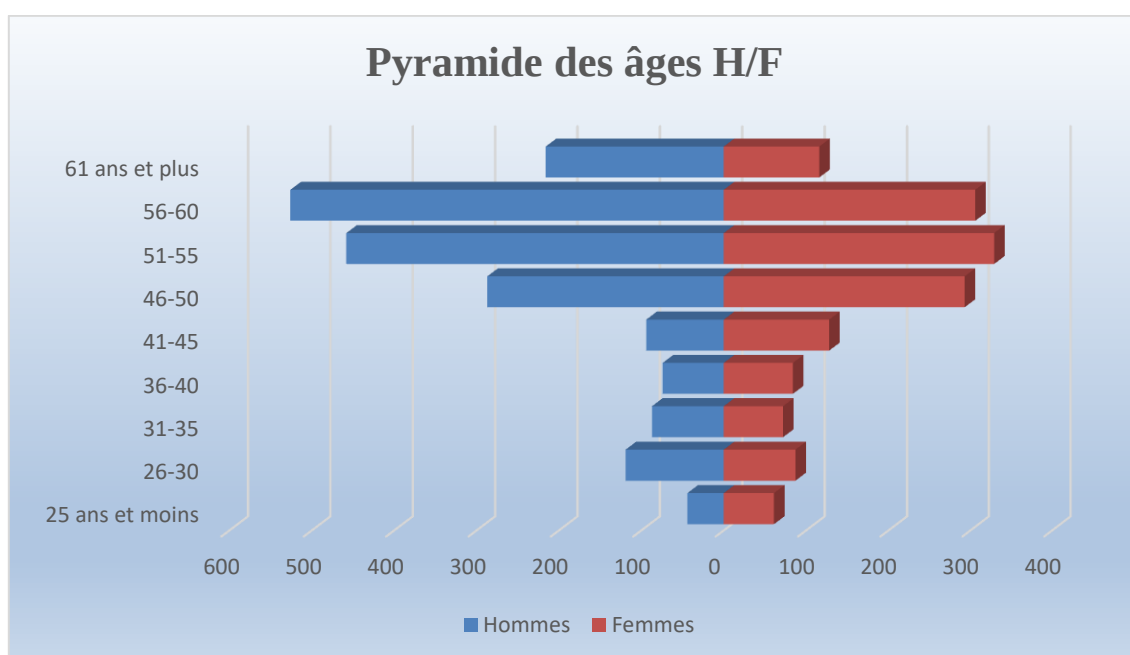
	Hommes	Femmes	Total
Âge moyen	50	48	49



En analysant le tableau et graphique ci-dessus représentant l'âge moyen H/F au niveau du Département de la Jeunesse et des Sports, on constate d'une part que le personnel en totalité se caractérise par un âge moyen relativement élevé égal à environ 49 ans. D'une autre part, sous le prisme du genre, il révèle que les deux populations hommes/femmes représentent certaines disparités en termes d'âge. En effet, l'âge moyen est plus élevé chez les hommes (50 ans) comparativement aux femmes (48 ans).

11 Pyramide des âges H/F :

<i>Tranches d'âges</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>TOTAL</i>
25 ans et moins	44	61	105
26-30	119	87	206
31-35	87	72	159
36-40	74	84	158
41-45	94	128	222
46-50	287	293	580
51-55	458	329	787
56-60	526	306	832
61 ans et plus	216	116	332
TOTAL	1905	1476	3381

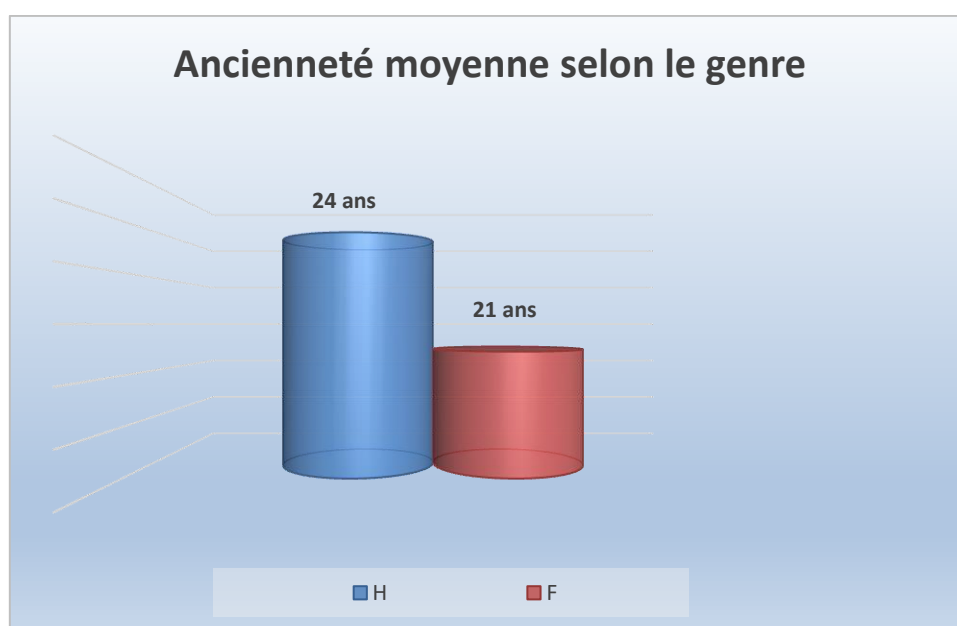


En analysant la pyramide des âges au titre de l'année 2020, il s'avère que la structure des fonctionnaires du Département de la Jeunesse et des Sports se caractérise par une prédominance des fonctionnaires ayant plus de 45 ans, constituant environ 75% de l'effectif global. Tandis que les fonctionnaires ayant moins de 26 ans, la base de la pyramide, ne représentent que 3% de l'effectif global du Département, la proportion la plus faible.

Quant à la comparaison Hommes/Femmes, la pyramide des âges montre clairement une tendance généralement semblable de la répartition des fonctionnaires par tranches d'âges dans les deux populations (hommes et femmes), se caractérisant par une prépondérance des fonctionnaires ayant plus de 45 ans. Cependant cette tendance est plus intense chez les hommes que chez les femmes, soient respectivement 76% et 71% des fonctionnaires (hommes respectivement femmes) ont plus de 45 ans.

12 Ancienneté moyenne H/F :

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
<i>Ancienneté Moyenne</i>	24	21	23

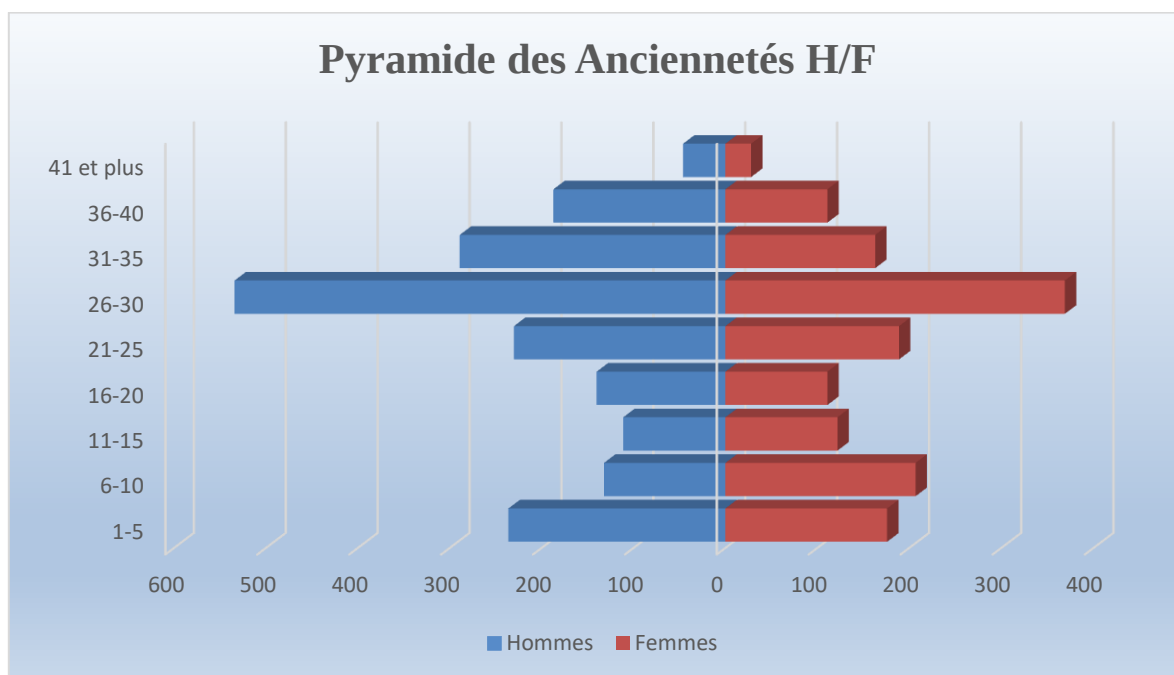


Au titre de l'année 2020, la structure des fonctionnaires du Département de la Jeunesse et des Sports se caractérise par une durée moyenne de service égale à 23 ans.

Par ailleurs, l'ancienneté moyenne des fonctionnaires dans le Département est plus élevée chez les hommes que chez les femmes, soient respectivement 24 ans et 21 ans de service au sein du Département.

13 Pyramide des anciennetés H/F :

<i>Tranches d'anciennetés</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>TOTAL</i>
1-5	236	176	412
6-10	132	207	339
11-15	111	122	233
16-20	140	111	251
21-25	230	189	419
26-30	534	369	903
31-35	289	163	452
36-40	187	111	298
41 et plus	46	28	74
TOTAL	1905	1476	3381

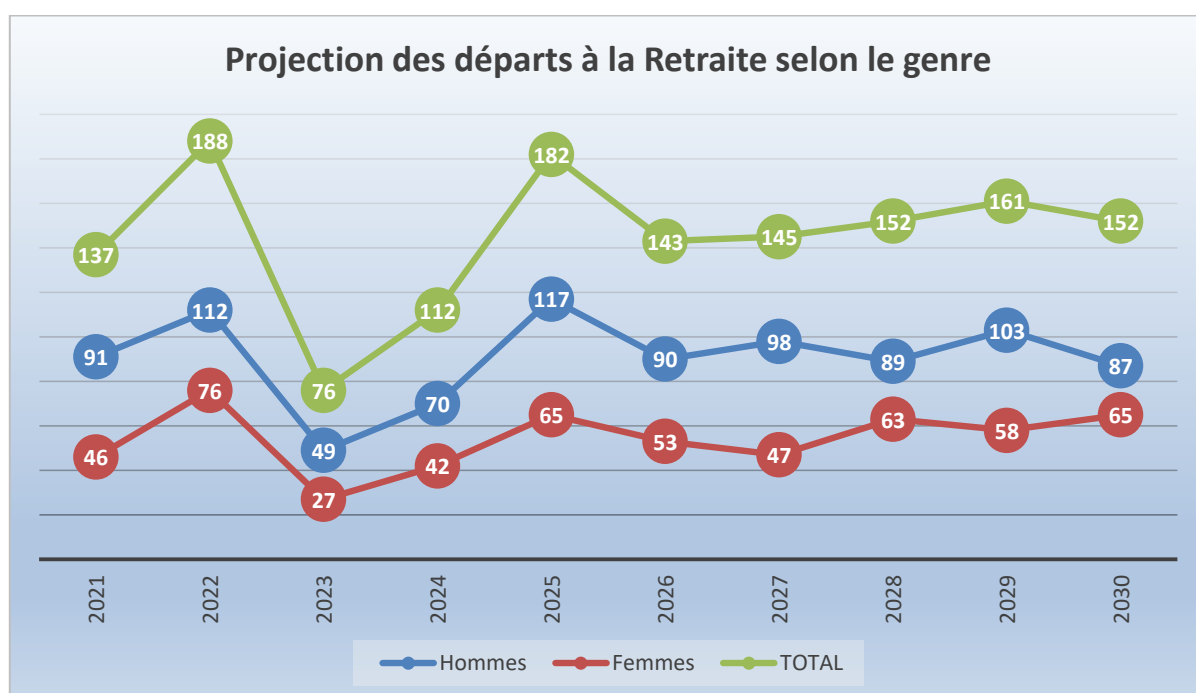


L'analyse de la pyramide des anciennetés des fonctionnaires du Département de la Jeunesse et des Sports permet de constater que la proportion des effectifs appartenant à la tranche d'ancienneté « 26-30 ans » est la plus importante, aussi bien chez les hommes (28%) que chez les femmes (25%).

Alors que le sommet de la pyramide des anciennetés qui se situe au niveau de la tranche d'ancienneté « 41 ans et plus, est relativement étroit chez les deux populations (hommes et femmes) représentant la part la moins significative, soit près de 2%.

14 Projection des départs à la retraite pour les dix prochaines années H/F :

<i>Prévisions Retraite</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>	<i>2025</i>	<i>2026</i>	<i>2027</i>	<i>2028</i>	<i>2029</i>	<i>2030</i>
Femmes	46	76	27	42	65	53	47	63	58	65
Hommes	91	112	49	70	117	90	98	89	103	87
TOTAL	137	188	76	112	182	143	145	152	161	152



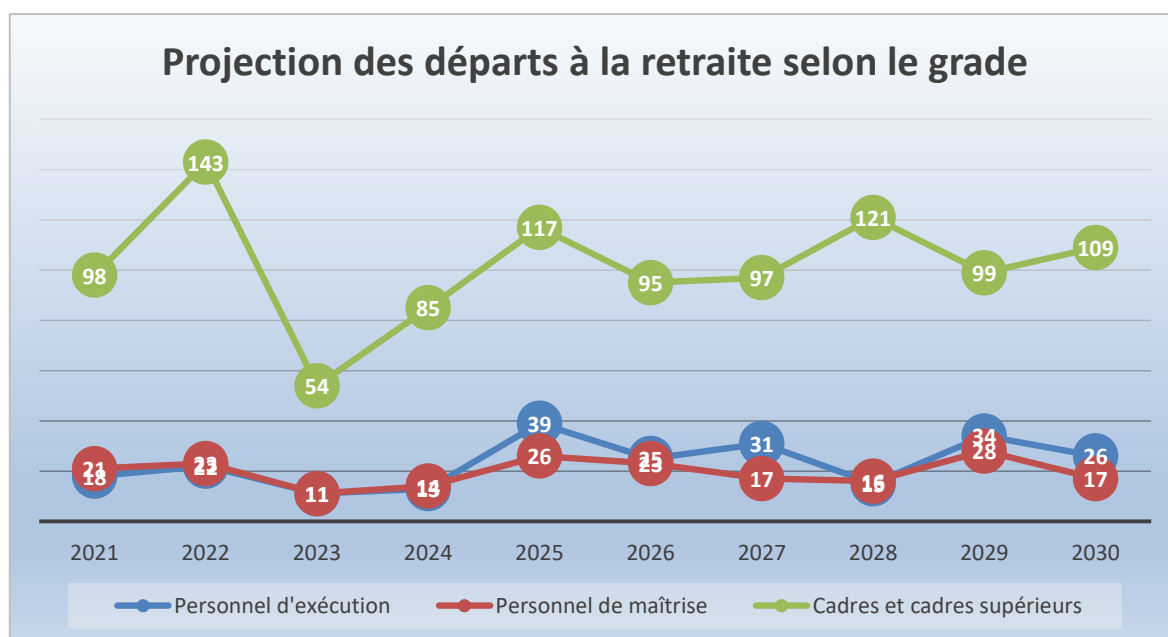
Les départs annuels à la retraite prévus au niveau du Département de la Jeunesse et des Sports au fil des dix années à venir, connaît des variations remarquables avec en moyenne 145 départs annuels, représentant une valeur maximale en 2022 à hauteur de 188 départs à la retraite.

Ainsi, le nombre total des départs à la retraite cumulés d'ici 2030 s'élève à 1 449 fonctionnaires, soit une proportion près de 43% de l'effectif actuel du Département.

Aux termes des départs prévus par genre, il est à constater que le nombre de fonctionnaires prévus à la retraite dans les dix années à venir reste toujours plus élevé chez les hommes (en moyenne, 91 départs annuels) que chez les femmes (en moyenne, 54 départs annuels).

15 Projection des départs à la retraite par grades pour les dix prochaines années :

Prévisions Retraite	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Personnel d'exécution	18	22	11	13	39	25	31	15	34	26
Personnel de maîtrise	21	23	11	14	26	23	17	16	28	17
Cadres et cadres supérieurs	98	143	54	85	117	95	97	121	99	109
TOTAL	137	188	76	112	182	143	145	152	161	152



La projection des départs à la retraite par grade dans les dix prochaines années, au niveau du Département de la Jeunesse et des Sports, montre clairement une prédominance de la catégorie des cadres et cadres supérieurs avec en moyenne 102 fonctionnaires prévus à la retraite annuellement. Quant aux catégories du personnel d'exécution et du personnel de maîtrise, les départs annuels à la retraite représentent respectivement en moyenne 23 et 20 fonctionnaires.